



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 47921

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la création d'un ordre des infirmiers et des infirmières. Les membres de cette profession sont nombreux à exprimer leur souhait d'être représentés par un ordre professionnel ; cela dans le but de se regrouper, de mieux faire connaître et valoir leurs positions et propositions. Comme d'autres auxiliaires médicaux (masseurs-kinesithérapeutes, pédicures, etc.) l'ont déjà fait, ils demandent que leur profession puisse, par la création de cet ordre, être mieux organisée et plus efficace. C'est pourquoi il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ce point et quelles sont les propositions faites pour répondre aux attentes de la profession d'infirmier.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47921

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 469